



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 Avril 2021

Présents : Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Sonie BERNARD, Magali BONIN, Emilie CANO, Yann CHAUVEL, Hervé CORNELOUP, Alexandre MARTIN, Nadine ROY, Eddie SAINT-MAURICE, Geneviève TOURNIER (arrivée à 19h45), Franck TOURNIER, Stéphane VEYRET, Dominique VEYRON.

Absente excusée : Gwladys LOISEL (pouvoir à Yann CHAUVEL).

DELIBERATIONS

Taux d'imposition de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Lors du Conseil Municipal du 1^{er} Mars, le choix a été fait de maintenir le taux d'imposition de la TFPB à 18,21%. Or, la loi de finances pour 2021 traduit une évolution en ce domaine à savoir : « Le transfert de la part départementale de la TFPB aux communes suppose qu'en 2021 celles-ci délibèrent sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par les assemblées délibérantes et du taux départemental de TFPB de 2020 dans le respect des règles de plafonnement ».

Le taux départemental pour 2020 étant de 15,90%, il convient d'ajouter ce taux au taux communal soit : 15,90% + 18,21% = 34,11%.

Les deux taux étant identiques à ceux de l'année précédente, il n'y aura aucune incidence pour le contribuable.

Vote : 14 pour

Budget 2021

Le budget présenté s'équilibre ainsi :

	Dépenses	Recettes	
Section fonctionnement	263 441,00€	263 441,00€	
Section investissement	700 611,80€	700 611,80€	

Les recettes de la section de fonctionnement sont minorées du reversement du FPIC par la CAPI, puisque celle-ci devient redevable du FPIC à l'Etat.

Les recettes de la section investissement comprennent uniquement les montants des réserves ainsi que ceux des subventions déjà octroyées.

Les dépenses des deux sections sont évaluées sincèrement.

Vote : 14 Pour

Pacte de Gouvernance CAPI

La loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et les EPCI. Elle stipule que le Pacte de gouvernance doit permettre aux élus locaux de s'accorder sur le fonctionnement quotidien de leur EPCI. Le Bureau communautaire, réuni en séance le 24 septembre 2020, s'est prononcé favorablement à l'élaboration de ce document dont le contenu est à construire et à valider par les conseils municipaux et communautaire. Le Conseil communautaire, réuni en séance le 10 octobre 2020, a délibéré en faveur de l'élaboration d'un Pacte de gouvernance.

Le Pacte de gouvernance permet de mieux reconnaître la place des communes et des élus et de placer tous les Maires au sein de l'intercommunalité.

Il permet de créer un espace de dialogue politique autour de questions essentielles et de les traduire dans l'élaboration du projet communautaire.

Vote : 14 pour

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion de la CAPI

Depuis trois ans la CRC contrôle les comptes de la CAPI de l'année 2013 à l'année 2019. Les remarques relatives à ce contrôle sont présentées en conseil municipal.

Vote : 14 pour

Arrivée de Geneviève TOURNIER

Loyer appartement communal chemin du Marinier

Le bail du loyer de la locataire de l'appartement situé « chemin du Marinier » arrivant à échéance, il convient de le lui renouveler au 1^{er} Juillet 2021. Le loyer est fixé à 435 € au lieu de 420 €, sans évolution pendant 3 ans.

Vote : 15 pour

Recrutement ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

Isabelle TONEGHIN, employée communale en qualité d'ATSEM, ayant fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} Septembre 2021, les membres du conseil municipal autorisent Madame La Maire à recruter à la même date, un personnel sur le poste vacant. L'offre d'emploi sera publiée sur le site du Pôle emploi et sur celui du CDG38 (Centre de Gestion de l'Isère).

Vote : 15 pour

Borne TE38

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée à Crachier. Cette borne fait partie d'un schéma imaginé par le TE38. Une participation de 1 392 € avait été demandée à la commune. Jugeant que cette borne ne profitait pas directement aux habitants de la commune mais aux habitants de l'intercommunalité voire au-delà, cette somme n'a pas été réglée. Le TE38 nous demande de statuer quant à cette dépense.

Vote : 1 abstention, 14 pour

DIVERSES INFORMATIONS

Nettoyage de la nature : Si les conditions sanitaires le permettent, une opération nettoyage de la nature sera organisée en juin.

Compte-rendu par les conseillers municipaux des commissions thématiques de la CAPI auxquelles ils ont participé :

- Emilie CANO : Commission Sports.
- Catherine ANDRIEUX : Commission Habitat et renouvellement urbain.
- Geneviève TOURNIER : Commission Lutte contre l'ambroisie.

Syndicat Des Sports (SIS) : Hervé CORNELOUP, Président du SIS, communique les dernières décisions prises en assemblée générale.

Dominique VEYRON, adjointe déléguée aux affaires scolaires fait un point sur la situation sanitaire à l'école et les différentes actions entreprises

Site internet

Pensez à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.crachier.fr>

Prochain conseil municipal le 7 Juin à 19 heures

Le Maire,

N.ROY

